Journal Title: Journal télégraphique

Journal Issue: Vol. 14, no. 7 (1890)

Article Title: Conférence télégraphique internationale de Paris

Page number(s): pp. 155 -157

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

© International Telecommunication Union

	Etat fin 1888.	Etat fin 1889.	Augmentation.
Chefs de réseau et aides .	17	18	1
Téléphonistes	77	91	14
	94	109	15
Puis viennent encore:			
Télégraphistes qui surveillent en même temps un réseau téléphonique .	20	24	4
Téléphonistes qui exercent, en outre, une autre profession	49	50	1
Total	163	183	20

Il est cependant à remarquer que les employés de l'Administration centrale et les ouvriers du téléphone ne sont pas compris dans les chiffres ci-dessus. Les premiers, qui précédemment étaient spécialement indiqués ici, ont été laissés de côté, la majeure partie d'entre eux étant occupée en même temps au service télégraphique; une annotation spéciale n'aurait plus aucun sens depuis la fusion des comptabilités des deux services.

Le trafic téléphonique accuse, vis-à-vis de l'année précédente, les chiffres suivants:

	1888.	1889.	Augmentation.	%	Diminution.	%
Conversations urbaines . .	8 059 699	7 112 090		—	947 609	11,8
Conservations interurbaines	468 502	599 737	131 235	28,0	—	—
Phonogrammes	8 442	10 994	2 552	30,2	—	—
Télégrammes transmis par téléphone . .	143 186	158 233	15 047	10,5	—	—

La diminution des conversations urbaines, vis-à-vis de l'augmentation des abonnés sur l'année précédente, ne peut être expliquée que par le fait qu'en prévision de la nouvelle loi sur les téléphones, les abonnés s'étaient déjà accoutumés à limiter leurs conversations urbaines à l'absolu nécessaire.

Le trafic des stations publiques est compris dans les chiffres ci-dessus. Il compte en 1888:

Conversations urbaines . .	75 110
Conversations interurbaines .	15 259
Phonogrammes	1 012

Dans un cas on a du avoir recours au droit d'expropriation envers un propriétaire de Lucerne, qui ne voulait pas tolérer un support téléphonique sur sa maison, sans une indemnité démesurée. Dans un autre cas, concernant le réseau téléphonique de Bâle, l'expropriation allait être mise en exécution quand un arrangement à l'amiable a pu être contracté entre l'Administration et le propriétaire de l'immeuble.

En général nous évitons le plus possible d'employer le système d'expropriation, d'un côté parce que ce mode de procéder est long et ennuyeux et parce que nous estimons que l'indemnité accordée aux propriétaires de Zurich par notre procès en expropriation est trop élevée. En cherchant à nous entendre à l'amiable avec les propriétaires nous espérons arriver peu à peu à un taux d'indemnité plus raisonnable.

Conférence télégraphique internationale de Paris.

Nous avons fait connaître dans notre numéro du 25 Mai, que la Conférence de Paris s'était réunie le 16 Mai, et nous avons donné les noms des délégués et représentants dont elle était composée. Pour la première fois, croyons-nous, toutes les Administrations de l'Union télégraphique étaient représentées. Les Compagnies privées aussi se trouvaient en nombre considérable. A la Conférence de Berlin, 19 de ces sociétés télégraphiques avaient envoyé des représentants. Bien que depuis 1885 trois de ces dernières aient disparu par suite de l'expiration de leurs concessions ou du rachat de leurs lignes *(Submarine telegraph C°, Vereinigte deutsche telegraphen Gesellschaft et Hamburg Helgolander telegraph)*, le nombre des Compagnies représentées à Paris a été de 23, soit en réalité 7 de plus qu'à Berlin.

L'assemblée a donc été très nombreuse. Elle a été aussi très laborieuse et les distractions de toute sorte que le Gouvernement français a mis, avec tant d'empressement et d'amabilité, à la disposition des membres de la Conférence n'a pas entravé l'étude approfondie et la discussion minutieuse des questions importantes dont elle était chargée de trouver la solution. Ouverte le 16 Mai, la Conférence a pu clore ses travaux le 21 Juin, après avoir tenu 8 séances plénières et 27 séances de commissions et sous-commissions. Ajoutons que les 20 séances des deux grandes commissions du règlement et des tarifs ont été suivies avec une remarquable assiduité, non seulement par les délégations des Administrations qui en faisaient partie, mais par presque toutes les délégations et par les représentants de toutes les Compagnies privées. Quant aux séances plénières présidées avec un rare talent par M. de Selves, Directeur général des postes et des télégraphes de France, elles ont été la démonstration éclatante de la valeur des travaux des commissions. Sauf de légères exceptions, toutes les décisions prises dans ces dernières réunions ont été ratifiées par la Conférence. Nous examinerons prochainement, dans le détail le plus com-

plet, les modifications apportées au règlement de Berlin et aux tarifs en vigueur. Qu'il nous soit permis, en attendant, de rendre compte d'un incident touchant et qui fait le plus grand honneur au Gouvernement français, en reproduisant l'extrait suivant du procès-verbal de la 4e séance de la Conférence:

„M. le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies prend place au fauteuil de la présidence.

Il demande à la Conférence la permission d'interrompre ses travaux pour quelques instants, et lui fait connaître qu'il avait, jusqu'à ce jour, espéré avoir à la fois l'honneur et le regret de présider la dernière séance. Mais les travaux du Conseil supérieur du commerce, qui se réunit pour une durée assez longue à partir de lundi prochain, devant l'empêcher de réaliser ce désir, il a tenu à venir encore une fois saluer les membres de la Conférence réunis dans le travail.

A l'ouverture de la Conférence il a adressé aux délégués le salut du Gouvernement français. Il est heureux de leur adresser aujourd'hui ses remerciements pour l'œuvre de collaboration qu'ils ont préparée avec tant de lumières et tant de dévouement. Il sait quel a été déjà, au point de vue de la civilisation, le bienfait de l'œuvre commune, et il a constaté, depuis un mois que la Conférence est réunie à Paris, qu'elle s'est inspirée avec le même zèle de ses anciennes traditions.

M. le Ministre ne veut pas et le Gouvernement français ne veut pas non plus que la Conférence, qui, après un quart de siècle, se trouve, pour la seconde fois, assemblée à Paris, se sépare sans qu'il lui ait donné un témoignage d'estime et de sympathie profondes pour ses travaux, pour la personne de ses délégués et pour les Gouvernements qu'ils représentent.

Ce témoignage, il ne peut le donner à tous: il le donne au Congrès. Il le donne à celui qui n'a cessé d'être le collaborateur assidu de toutes les Conférences, à celui dont les charmes du cœur et l'élévation de l'esprit sont appréciés de tous, dont la vie si longue a toujours été une vie de travail et dont, malgré la neige qui couvre ses cheveux, l'intelligence et le cœur sont restés jeunes; à celui enfin dont tous ses collègues sont unanimes à reconnaître les hautes qualités. (Applaudissements.)

M. le Ministre termine en annoçant qu'il a, au nom du Gouvernement de la République française, l'honneur de remettre à M. Nielsen, délégué de la Norvège, le diplôme et les insignes de commandeur de l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Des applaudissements unanimes accueillent le discours du Ministre."

M. *Nielsen* répond dans les termes suivants:

„*Monsieur le Ministre,*

„Je suis profondément ému du grand honneur dont vous me faites part et des mots sympatiques pour moi qui l'accompagnent, d'autant plus que je n'ai d'autre mérite que celui de l'âge.

„Ici, dans les Conférences, j'ai fait le service de soldat, et je reçois la haute distinction qui m'est conférée avec les mêmes sentiments qu'un soldat reçoit la croix devant son régiment. Je suis sûr que chaque brave soldat s'écrie: Mais, ce n'est pas moi; c'est mon régiment qui la mérite!"

„Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'être mon interprète auprès de M. le Président de la République et du Gouvernement français pour exprimer mes sentiments de profonde gratitude. (Applaudissements prolongés.)"

Pour donner à nos lecteurs une idée de l'impression profonde que l'annonce de cette distinction accordée au vénérable doyen de la Conférence a produite sur tous les membres de l'assemblée, nous ne pouvons mieux faire que de citer aussi les termes élevés dans lesquels M. Lamb, secrétaire du *General Post office*, délégué de la Grande-Bretagne, a apprécié cet acte de haute bienveillance du Gouvernement français, dans l'éloquent discours qu'il a prononcé à l'issue de la dernière séance plénière:

Monsieur le Président,

„Nous ne pouvons nous séparer sans offrir à Son Excellence M. le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies nos plus chaleureux remerciements pour la façon avec laquelle il nous a reçus dans cette magnifique cité et pour l'hospitalité qui a rendu notre séjour ici si délicieux.

„Il serait difficile de parler, en l'appréciant comme elle doit l'être, de la grandeur de la tâche que le peuple français lui a confiée, ou de l'immense fardeau de responsabilité que comporte la surveillance des intérêts commerciaux, industriels et coloniaux d'un pays comme la France.

„Nous préférons nous borner à parler de la bonté de cœur avec laquelle il a su nous charmer.

„Nous ne sommes pas prêts d'oublier le tableau qu'a présenté cette assemblée quand Son Excellence, avec une évidente émotion, fit connaître, au nom du Gouvernement de la France, le décret qui a conféré gracieusement à notre cher collègue le titre envié de commandeur de la Légion d'honneur.

„Cet acte caractérise bien la conduite de Son Excellence pendant toute la durée de ses relations avec nous.

„Nous vous prions, Monsieur le Président, d'avoir la bonté de lui transmettre l'expression de notre plus sincère gratitude et de nos sentiments dévoués . . . . "

Nécrologie.

D. Napoli.

Le monde des électriciens vient de perdre un de ses membres les plus aimables et les plus dévoués à la science, M. D. Napoli, inspecteur principal à la Compagnie des chemins de fer de l'Est. Né en 1840, M. Napoli était d'origine italienne, mais dès l'âge de 18 ans il s'était fixé en France et il y avait obtenu la naturalisation pour services rendus au pays. Ses travaux comme électricien sont nombreux; il a créé une quantité d'appareils ingénieux qui sont utilisés par les Compagnies de chemin de fer: un wagon dynamométrique, un régulateur électrique de vitesse, un contrôleur électrique de rondes, des profilographes pour rails et bandages de roues, etc., etc. Il était en même temps aussi très passionné de musique, de peinture et de sculpture et ses œuvres ont été souvent reçues dans les expositions annuelles.

Professeur à l'association philotechnique M. Napoli a été un vulgarisateur infatigable et très apprécié à cause du charme de son érudition. Sa mort prématurée cause de très vifs regrets à ses nombreux amis.

M. Bourdeaux.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Bourdeaux, qui était l'ingénieur en chef de la Compagnie des télégraphes de Paris à Douvres *(Submarine Company)*, lorsque le réseau de cette doyenne de toutes les Compagnies fut acquis par les Gouvernements de France et d'Angleterre. M. Bourdeaux n'était âgé que de 55 ans, mais il était entré au service de la Compagnie à l'âge de 14 ans. Il était donc un des rares témoins de la fondation de la télégraphie sous-marine.

Bibliographie.

Dictionnaire théorique et pratique d'électricité et de magnétisme, par M. *Georges Dumont*, avec la collaboration de MM. *Maurice Leblanc* et *E. de la Bédoyère;* introduction par M. Hippolyte Fontaine, grand in-8° de 1020 pages avec 1260 gravures; prix: broché fr. 30, relié toile fr. 33, relié $^1/_2$ chagrin fr. 35. Librairie Larousse 19, rue Montparnasse, Paris.

Les ouvrages sur l'électricité se sont produits en foule depuis que les phénomènes électriques sont sortis du domaine des laboratoires pour prendre pied dans celui de l'industrie et modifier profondément les conditions de la vie humaine. Beaucoup de ces livres sont devenus célèbres, mais il restait une lacune à combler. Il manquait un ouvrage, à la fois complet et succinct, traitant de toutes les questions relatives à l'électricité, un ouvrage où tout lecteur pût trouver à s'instruire et qui fût en même temps un guide sûr et un aide-mémoire fidèle; il manquait, en un mot, une *Encyclopédie électrique.*

D'un autre côté, la science et l'industrie ont introduit dans le langage une multitude de mots et d'expressions que ne peuvent donner ni l'Académie ni les dictionnaires généraux les plus complets et dont cependant chacun doit pouvoir trouver rapidement le sens: un *Dictionnaire d'électricité* était devenu indispensable. C'est à la fois cette encyclopédie et ce dictionnaire que MM. Dumont, Leblanc et de la Bédoyère nous ont donnés dans leur excellent ouvrage, unique en son genre. Ils en ont conçu le plan et rédigé les articles en ingénieurs possédant à fond leur sujet, tant au point de vue théorique qu'au point de vue technique. On trouve dans leur dictionnaire le vocabulaire complet des électriciens, l'exposé clair et concis de toutes les théories, l'analyse de tous les travaux de quelque importance ayant trait à l'électricité et au magnétisme, la description des appareils et machines de laboratoire et d'industrie, les formules usitées dans la théorie et la pratique de l'électricité, enfin la biographie des électriciens célèbres. Un tel livre ne s'analyse pas, il faudrait le citer en entier. Disons seulement que rien n'y a été négligé. La télégraphie et la téléphonie sont traitées avec une sûreté qui fait honneur aux savants ingénieurs; pour tout ce qui concerne les applications industrielles, les auteurs se sont entourés des renseignements les plus sûrs en s'adressant aux plus habiles constructeurs mécaniciens.

Les applications médicales ont été développées par deux docteurs qui se sont créé une haute notoriété dans cette branche de la médecine: M. Vigouroux et M. Portafax. La beauté de l'exécution typographique, le luxe, la netteté et l'exactitude des nombreuses figures qui accompagnent le texte achèvent de mettre cet ouvrage au rang des véritables livres de fonds pour toutes les bibliothèques.

Ajoutons que le *Dictionnaire d'électricité* est tenu au courant de la science par un premier supplément